



Sécurité Sociale et
Écologique Universelle



Monnaie écologique et sociale
en gestion démocratique et citoyenne
au niveau national et européen



Sommaire

Préambule _____ 1

Là où nous en sommes _____ 3

La Terre brûle au nom de la course aux profits ; L'urgence de prendre soin des humains et de la Terre

Vers une Sécurité Sociale et Écologique Universelle _____ 5

Un projet déjà fédérateur ; Un système d'économie alternative ; Démocratie, Répartition avec l'État, coopérative de territoire, travail et revenus ; Des moyens à la hauteur des besoins

Création monétaire sans dette ni intérêt ____ 18

Un enjeu démocratique, social et écologique déterminant ; La garantie de suffisance concernant l'essentiel face à l'insécurité globale ; La nécessité d'une planification démocratique

Une monnaie sociale et écologique nationale 28

Un système complémentaire de l'euro dédié à la Sécu ; Avec ou sans l'appui de la BCE

Perspectives _____ 37

Préambule

Notre objectif est de proposer puis d'élaborer collectivement, avec le plus de personnes et d'organisations citoyennes, syndicales et politiques possible, un projet commun d'alternative concrète et réalisable, permettant de sortir de la logique économique et financière qui nous propulse vers un chaos potentiellement fatal pour l'humanité.

Nous choisissons de nous appuyer sur ce qui existe déjà au sein des institutions actuelles et à travers les expérimentations historiques ou initiatives locales, pour construire un projet global capable de fédérer les énergies au-delà de nos diversités, afin de mettre en œuvre la mutation dont nous avons besoin pour relever au plus vite les grands défis écologiques et sociaux qui conditionnent notre avenir commun.

Concrètement nous proposons de travailler à la conjugaison entre :

- 1. les différents projets de reconquête et d'élargissement de la sécurité sociale,** portés de manières différenciées par plusieurs syndicats, collectifs ou organisations, avec comme référence structurante le projet de « [sécurité sociale de l'alimentation](#) » élaboré collectivement à partir des travaux de [Bernard Friot](#), par le Réseau salariat, Ingénieurs sans frontières Agrista, le Réseau Civam, la Confédération

paysanne, le Collectif Démocratie Alimentaire...

2. **les projets de mise sous contrôle et directive citoyenne du pouvoir de création monétaire, [l'annulation des dettes publiques détenues par la BCE](#) pour financer la mutation écologique et sociale, le rattachement de la BCE au Parlement Européen prôné par [Gaël Giraud](#), la création d'une monnaie écologique européenne telle que défendue par Alain Granjean et Nicolas Dufrene, ou la possibilité de création monétaire dédiée à la mutation nécessaire à l'échelle nationale, si possible rattachée à la monnaie écologique européenne.**

Nous souhaitons ainsi ouvrir la voie au développement d'un vaste **système de Sécurité Sociale et Écologique**, géré collectivement au plus près des territoires de vie, permettant de répondre, hors logique marchande et de profit, à l'ensemble des besoins essentiels de bien vivre des populations, en visant la sauvegarde des écosystèmes et la neutralité carbone d'ici 2050.

Là où nous en sommes

La Terre brûle au nom de la course aux profits

L'humanité est aujourd'hui propulsée vers un immense chaos climatique, écologique, social, sanitaire, démocratique et humanitaire.

Au-delà de nos modes de vie, le principal responsable de ce désastre annoncé est le système, dominé par la finance internationale, qui détermine désormais la plupart des choix politiques et économiques à l'échelle planétaire.

Depuis la révolution industrielle, ce système exploite sans fin le travail humain autant que les ressources naturelles. S'appropriant les moyens permettant de répondre aux besoins des populations, y compris les services de santé et les semences mises sous brevet, son objectif est focalisé sur la multiplication des profits des grands investisseurs privés. Cette logique n'est en rien remise en question par l'ampleur des menaces climatiques et écologiques qui mettent en péril l'avenir même de l'humanité.

Aujourd'hui, la pandémie du Covid19 entraîne le monde vers une crise économique aux conséquences humaines et sociales sans précédent. Les crises se succèdent, s'accélèrent et se conjuguent et la perspective d'une crise systémique globale met l'humanité face aux défis les plus importants de son histoire.

L'urgence de prendre soin des humains et de la Terre

Une évidence s'impose.

Pour permettre que demain, les humains puissent vivre dignement sur une Terre sauvegardée, il nous faut maintenant mettre en œuvre une mutation globale fondée sur trois impératifs déterminants :

- **Prendre soin des humains**, en répondant ensemble aux besoins fondamentaux de toutes et tous, sans exclusion, sans exploitation, ni profit de quiconque à l'égard des autres,
- **Prendre soin de la Terre**, et restaurer, autant que nous le pourrons, les écosystèmes dont nous faisons partie et qui nous font vivre,
- **Construire une démocratie vivante**, donnant à tous les êtres humains les moyens de décider de leur devenir commun, là où ils vivent jusqu'au niveau international.

Vers une Sécurité Sociale et Écologique Universelle

Un projet déjà fédérateur

A l'occasion des 75 ans de la Sécu, à l'initiative de la « Convergence Nationale de Défense Des Services Publics », avec un grand nombre d'organisations citoyennes, syndicales et politiques parties prenantes, une table ronde sur l'histoire et l'avenir de la Sécu a été organisée en octobre 2020 à l'École Nationale de la Sécurité Sociale à Saint-Étienne. Ce temps fort a permis de mettre en évidence plusieurs revendications et projets qui visent une reconquête de la Sécurité Sociale et un élargissement possible de ses missions à de nouveaux domaines essentiels à nos vies.

Ont été notamment évoqués les projets de sécurité sociale professionnelle, de sécurité sociale du XXIème siècle, de sécurité sociale du logement et de sécurité sociale de l'alimentation...

Ces différentes perspectives montrent que ce qui a été réalisé en 1946 peut être aujourd'hui collectivement reconnu comme une alternative concrète au capitalisme, pouvant être grandement développée et enrichie et devenir un projet motivant pour un grand nombre de personnes, d'organisations ou de collectifs.

Notons que l'affirmation d'une nécessaire rupture avec le capitalisme renvoie généralement à la peur du soviétisme russe et de ses dérives. Dans ce

contexte, il semble intéressant de pouvoir se référer à une expérience historique qui nous est chère, attachée à notre patrimoine social collectif, synonyme de protection et de soin sans discrimination, et ayant montré l'ampleur des bénéfices humains qu'elle pouvait apporter à toutes et tous, y compris en infrastructures essentielles au bien commun.

Fondée sur la solidarité et l'universalité des droits, cette institution, pouvant être étendue et gérée démocratiquement par et pour les bénéficiaires et les professionnels qui y travaillent, pourrait concrètement permettre de répondre à l'ensemble des besoins communs fondamentaux, en dehors de toute logique de profit.

Un système d'économie alternative

Abordant dans le chapitre suivant la question des ressources nécessaires pour permettre le développement d'un tel système à l'ampleur nécessaire, nous proposons d'évoquer d'abord comment pourrait fonctionner cette sécurité sociale élargie à tous les domaines d'activité et de service qui nous sont essentiels.

Nous appuyant notamment sur le travail de Bernard Friot, du réseau salariat et des différents partenaires impliqués dans l'élaboration collective du projet de « sécurité sociale de l'alimentation », il s'agit d'envisager comment répondre à l'ensemble de ce qui est indispensable au bien

vivre des personnes habitant sur tous les territoires.

Au-delà de la santé et de la protection sociale, l'objectif est d'élargir les droits fondamentaux garantis par cette « sécu renforcée », à l'alimentation, au logement, à l'énergie, aux transports collectifs, à la communication et à la culture. L'éducation et la formation pourrait y être intégrées.

Ne se limitant pas aux droits garantis aux personnes, ce système de sécurité sociale prendrait aussi la responsabilité d'organiser et de mettre en œuvre les impératifs de sauvegarde, de restauration et de revalorisation des biens communs et des écosystèmes vivants qui nous sont essentiels et vitaux.

Ce système pourrait ainsi associer des missions de service public, en accès gratuit, à un large éventail d'activités permettant de répondre solidairement aux besoins collectifs. Ces activités économiques pourraient fonctionner, hors logique de profit, selon des modes d'organisation et de gestion collective, de type coopératifs ou sous formes de « communs ». Ces différentes activités seraient conventionnées en vue de répondre de manière coordonnée aux besoins de toutes et tous, en développant les circuits les plus courts possibles entre elles, et en respectant les principes et les objectifs écologiques et sociaux définis par les instances démocratiques gérant le système.

Ce réseau de services publics et d'activités économiques conventionnées pourrait constituer la base d'un système d'économie citoyenne alternative d'ampleur nationale, fonctionnant selon

ses propres modes d'organisation autant que de financement.

Prolongeant le système de sécurité sociale de 1946, ce réseau d'interaction économique alternative serait uni autour de l'objectif partagé de soin et de protection des humains et des écosystèmes vivants.

Démocratie interne

Les instances de décision et de gestion propres à ce système de sécurité sociale et écologique, pourraient être organisées selon des modes de fonctionnement démocratiques innovants.

On peut imaginer d'une part, la mise en place de conseils mandatés pour prendre les décisions d'orientation et de mise en œuvre du système, et les caisses de sécu qui assureraient la gestion financière des droits à garantir pour toutes et tous.

L'ensemble pourrait fonctionner selon le principe de démocratie par le bas ou démocratie ascendante, impliquant que les décisions soient prises au plus près des personnes concernées. Les instances régionales et nationales auraient comme champs de compétence uniquement les questions nécessitant une coordination ou des moyens mutualisés plus larges, sous mandat et interactions avec les instances locales.

Il s'agirait de développer des méthodes d'élaboration et de décision collective donnant à la démocratie son véritable sens : instances collégiales associant les bénéficiaires et les

professionnels du secteur conventionné, décisions au consentement sans objection de type « sociocratique », et modèle par cercles dit « holacratique » avec systèmes de représentation ou délégation montante et descendante entre les différents niveaux...

Pour qu'un tel système démocratique, donnant une réelle autonomie de décision au niveau local, puisse fonctionner de manière cohérente à l'échelle nationale, avec des objectifs ambitieux en terme sociaux et écologiques, il est nécessaire d'envisager un cadre définissant clairement les principes et les orientations à mettre en œuvre à tous les niveaux de l'organisation. Il pourrait s'agir d'une charte ou d'une constitution interne spécifique définie et validée collectivement, qui ne soit révisable que par décision collective nécessitant un niveau de majorité élevé. Pour garantir la concrétisation dans la durée des orientations ainsi définies, il est possible d'envisager un système de contrôle qui pourrait être exercé par des instances de suivi et de contrôle dédiées, potentiellement constituées par tirage au sort, sans mandat renouvelable, parmi les membres des instances locales, ou autre garantie démocratique forte...

Notons que ce système de sécurité sociale et écologique élargi constituerait une institution démocratique autonome et pérenne, indépendante et complémentaire de l'État et des collectivités locales, telle que la sécu avait été conçue en 1946.

A l'inverse des autres institutions publiques, elle se situerait dans le temps long, n'étant pas soumise aux échéances électorales qu'il est important de

conserver dans une perspective démocratique, concernant les institutions d'État et collectivités locales. Son fonctionnement autonome devrait être institué et défendu par rapport aux institutions étatiques et législatives, même si ces dernières sont réorganisées de manière plus démocratique par rapport à leur fonctionnement actuel.

Afin d'être « sanctuarisée », et protégée des coups de boutoir dont elle pourrait faire l'objet après sa mise en œuvre, la sécurité sociale et écologique universelle pourrait être inscrite, avec son cadre et ses objectifs fondamentaux, dans la constitution nationale. Ce cadre constitutionnel serait validé et modifiable uniquement par référendum, exigeant une majorité citoyenne élevée.

Cette sécurité sociale et écologique pourrait ainsi être constitutionnellement missionnée pour mettre en œuvre, hors système marchand concurrentiel et hors logique de profit, les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique, de préservation des écosystèmes et de la biodiversité, autant que de garantie contre toutes les précarités sociales et humaines.

Répartition des rôles et pouvoirs avec l'État

Là où la Sécurité Sociale et Écologique gérerait dans la durée la garantie des besoins essentiels hors système marchand et capitaliste, les institutions d'État et parlementaires garderaient leur fonction de gestion du cadre légal et administratif concernant l'ensemble de la vie

sociale et économique du pays. Parallèlement au développement du système de Sécurité Sociale et Écologique, l'État aurait, par les lois et la fiscalité, la mission de régler, limiter et réorienter l'économie marchande et concurrentielle, avec l'objectif de réduire ses impacts délétères sur la vie naturelle et humaine.

La gestion des services publics répondant aux objectifs du système de sécurité sociale et écologique (la santé, l'éducation, la protection sociale, la garantie de revenus, etc...) pourraient être déléguée à celui-ci. Tout en gardant le statut salarial de la fonction publique, ces services publics intégrés à la Sécu seraient alors gérés selon les modes de fonctionnement démocratique ascendant du système, impliquant de manière collégiale les bénéficiaires et les professionnels dans les instances de décision.

Dans une perspective large, on peut aussi imaginer que le service du maintien de la paix, missionné pour garantir la justice sociale et la protection civique des populations, soit aussi géré de manière démocratique, par et pour les citoyennes et les citoyens, au sein du système de sécurité sociale et écologique universelle.

L'objectif pourrait être de construire une forme d'équilibre démocratique entre les pouvoirs plus descendants assurés par les institutions étatiques, administratives et législatives et ceux plus ascendants gérés par le système de Sécurité Sociale et Écologique Universelle.

Coopératives de territoire comme base locale du système

Au-delà de ce que nous connaissons concernant la sécurité sociale aujourd'hui en France, il semble intéressant de se donner d'autres représentations de comment pourrait fonctionner ce système de sécurité sociale et écologique universelle à l'échelle locale. Nous proposons notamment de nous inspirer d'expériences telles que [« la coopérative Intégrale catalane »](#).

Sans nous situer dans une perspective d'abolition de l'État, il nous semble stimulant de pouvoir envisager comment développer les capacités collectives d'auto-organisation citoyenne, au sein du système de sécurité sociale et écologique universelle en vue de répondre de manière coopérative aux besoins déterminés collectivement à l'échelle d'un territoire de vie, au sein du cadre commun défini par la constitution du système.

>>> Voir aussi les projets de développement de coopération économique territoriale développés par les citoyen.nes, tels que la [« Fabrique de la Transition »](#) à Saint-Étienne, qui sont des pôles déjà à l'œuvre de ce que pourrait se construire autour des caisses locales de Sécurité sociale et écologiques...

Une autre conception du travail et des revenus

Au sein de ce système, dans une perspective de re-développement des communs, l'usage et la finalité des outils de production et de service auraient priorité sur toute considération de propriété et de capitaux.

Les notions de travail, de salaire et de revenu pourraient être aussi pleinement repensées.

La mise en place d'un [salaire à vie](#), en référence aux propositions de Bernard Friot, pourrait être envisagé pour les personnes choisissant de travailler au sein de ce système, dans les services publics dédiés ou au sein du secteur professionnel conventionné.

Pour les personnes ne travaillant pas au sein du secteur conventionné, le versement d'un [revenu de base](#) pour toutes et tous pourrait être un droit garanti, géré par le système de sécurité sociale et écologique ainsi constitué.

Notons combien les personnes les plus éloignées de l'emploi dans le système actuel, peuvent développer de fortes capacités à s'organiser pour répondre aux besoins collectifs lorsqu'elles sont simplement assurées d'un revenus en CDI. Cela est clairement mis en valeur dans le film de Marie Monique Robin « [Nouvelle cordée](#) » retraçant la mise en place du projet « [Territoire Zéro Chômeur Longue Durée](#) » à Mauléon dans les Deux-Sèvres

Pour pouvoir assumer une telle mission, dans toute l'amplitude et la pertinence nécessaire, la question des moyens dont ce système de sécurité sociale et

écologique universelle disposerait de manière perenne est évidemment cruciale.

Des moyens à la hauteur des besoins

Face à l'ampleur des défis climatiques, écologiques, économiques et sociaux, il semble impératif d'envisager de nouveaux moyens, rapidement disponibles en quantité importante, indépendants des marchés économiques et financiers aujourd'hui dominant, et détachés des secteurs dévastateurs qu'il nous faut abolir.

Dans le système actuel, selon plusieurs études économiques, dont un rapport de la cour des comptes européenne, pour être à la hauteur du défi climatique, il faudrait engager plusieurs centaines de milliards d'euros par an pour la France, et plus de mille milliards d'euros annuels à l'échelle de l'Union Européenne. C'est le budget évalué pour mener un véritable plan de transformation économique permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre en Europe, jusqu'à atteindre la neutralité carbone en 2050. Il s'agit de réaliser une conversion radicale et rapide de nos systèmes de production et de consommation, ainsi que de soutenir la mutation nécessaire à l'échelle mondiale, en espérant pouvoir maintenir, si cela est encore possible, l'élévation de la température moyenne planétaire sous la barre des +1,5°C par rapport au début de l'ère industrielle.

Concrètement, cette mutation économique viserait la réduction massive des consommations énergétiques, l'isolation de l'ensemble des bâtiments professionnels et d'habitation, la réorganisation des systèmes de transport, le développement de l'économie circulaire visant le recyclage et la réutilisation de l'essentiel des matières premières utilisées sans puiser sur les ressources naturelles limitées, la remise en état et la réutilisation des objets et outils récupérables, et la production en énergies renouvelables pour les besoins incompressibles... Elle viserait aussi un vaste plan de mutation agricole, développant à grande échelle l'agriculture paysanne et agroécologique, plus résiliente aux bouleversements climatiques, restauratrice des écosystèmes et captatrice de carbone... Il s'agirait enfin de repenser l'ensemble de nos activités industrielles, au sein d'un plan de relocalisation sur nos territoires, d'efficacité énergétique et de sécurité pour les populations, autant que d'économie et de préservation des ressources, dans la stricte limite des besoins nécessaires.

En termes de ressources financières propres, le système de sécurité sociale de 1946, comme les projets d'extension envisagés jusqu'à présent, reposent essentiellement sur les cotisations sociales prélevées sur la valeur ajoutée générée par le travail humain, en lien avec les salaires versés ou calculées sur les bénéfices réalisés. Ces cotisations représentent la part de la richesse produite par les travailleuses et travailleurs, non versées en salaires individuels et qui ne va pas enrichir les actionnaires, qui est mutualisée et gérée par celles et ceux qui l'ont générée en vue de

garantir les droits fondamentaux pour toutes et tous.

Cette notion de part de salaire et de richesse produite, mutualisée ou socialisée, gérée collectivement pour le bénéfice du plus grand nombre, différencie les cotisations de l'impôt. Cela a une valeur réelle et symbolique forte pour l'ensemble du monde ouvrier. Il semble essentiel de nous appuyer sur cette expérience de mise en commun réussie pour envisager la sortie du système économique qui mène l'ensemble de l'humanité vers sa possible fin.

Dans la perspective d'élargissement du projet de sécurité sociale à tous les secteurs essentiels à nos vies, ce taux de cotisation pourrait être augmenté, en étant potentiellement dissocié des salaires, notamment dans les secteurs les plus lucratifs pour les actionnaires.

Que ce soit pour les ressources de l'État par les impôts, ou pour celles du système de sécurité sociale élargi par les cotisations, notons cependant que les activités économiques les plus solvables sont aussi généralement celles dont nous devons nous défaire si nous voulons pouvoir vivre demain dignement sur une Terre encore habitable et pouvant nous nourrir en suffisance.

Or, il n'est en rien logique ou souhaitable de dépendre des bons résultats des entreprises les plus néfastes pour financer ou subventionner les investissements et les activités les plus nécessaires.

Compte-tenu de l'ampleur des besoins financiers pour mettre en œuvre la mutation rapide nécessaire, il semble donc indispensable d'envisager d'autres systèmes de financement et de subventionnement, sortant éventuellement des schémas économiques et monétaires qui nous ont été imposés depuis plusieurs siècles.

La création monétaire sans dette ni intérêt

Un enjeu démocratique, social et écologique déterminant

Pour sauver l'économie mondiale particulièrement menacée aujourd'hui par les pertes massives d'activité en période de pandémie, les États engagent des milliers de milliards d'euros et de dollars, à l'échelle internationale, pour éviter un processus d'effondrement économique et financier généralisé.

Déjà, après la crise financière de 2008, les Banques Centrales Européenne et américaines avaient créé des milliers de milliards d'euros et de dollars, pour sauver le système bancaire.

La question qui se pose aujourd'hui, concernant les plans de relance envisagés pour faire face à la crise majeure engendrée par la COVID19, est de savoir quels vont être les moyens envisagés pour rembourser, si cela doit l'être, ces sommes colossales.

Si les États restent accrochés à leur dogme idéologique de l'austérité budgétaire, imposant de rembourser les dettes plutôt que d'investir dans l'économie telle qu'elle doit devenir pour relever les défis pour demain, ils vont plonger l'humanité dans une récession économique difficilement surmontable, s'associant à une accélération du

dérèglement climatique et de la destruction des équilibres vivants. Cela ne pourra qu'engendrer une situation sociale, écologique et humanitaire gravissime à l'échelle planétaire, avec un déferlement d'explosions sociales d'une ampleur inédite par delà les frontières.

Au regard des lois liberticides qui se répandent en France comme à travers tous les continents, on peut penser que les dirigeants des différents pays s'y préparent activement.

Pour autant, devant la quantité de devises mises en circulation, compte tenu de l'impossibilité effective de remboursement qui va s'amplifier, les **dogmes qui prévalent jusqu'à présent concernant la création monétaire pourraient être dépassés.**

Le débat engagé suite à la [tribune de 150 économistes en Europe](#), sur la possibilité d'annuler les plus de 2600 milliards d'euros de dettes publiques détenues par la Banque Centrale Européenne, en contre-partie d'investissements écologiques d'ampleur, n'est qu'un début de remise en question des principes budgétaires et monétaires aujourd'hui dominants.

Notons que la « [Théorie Moderne de la Monnaie](#) » défendue outre Atlantique par des économistes tels que Stéphanie Kelton, théorie sur laquelle s'appuie les projets politiques des démocrates, spécifiquement de Bernie Sanders, poussent aussi à démystifier la question de la dette des États, pour renouer avec le pouvoir monétaire permettant de relancer les économies dans une perspective écologique et sociale affirmée.

Dans le système actuel, seules les grandes banques centrales, telles que la Banque Centrale Européenne BCE ou la FED américaine, ont le pouvoir de création monétaire et d'annulation de dettes, sans contre-partie. Depuis que le lien entre le dollar et l'or a été abandonné en 1971, ce pouvoir de création monétaire est techniquement sans limite.

Avec la constitution de l'Union Européenne, ce pouvoir détenu jusqu'alors par les banques centrales nationales liées aux États, a été transféré et réservé à la BCE. Celle-ci s'est vue confiée la mission autonome, en dehors de tout pouvoir politique et de tout contrôle démocratique, de garantir la stabilité de l'euro à l'égard des autres devises et d'interdire tout usage inflationniste de cette création monétaire. Elle a l'interdiction de prêter directement aux États et l'impératif d'interagir uniquement avec les banques privées. Les banques privées sont ainsi devenues les seules structures pouvant créer de la monnaie, contre dettes et intérêts lucratifs pour elles, pour financer les investissements publics, autant que les entreprises et les particuliers.

Notons que, suite à la crise financière de 2008, pour éviter les faillites bancaires en cascade, la banque centrale européenne a prêté sur plusieurs années plusieurs milliers de milliards d'euros à taux négatif aux banques privées, les payant donc pour qu'elles empruntent (*sans aucune condition sur le réinvestissement de ces sommes dans l'économie réelle, ce qui s'est traduit par une augmentation considérable des marchés spéculatifs...*).

Pour les mêmes raisons, la BCE a racheté les titres de dettes publiques détenues par les grandes banques privées telles que BNP Paribas, sans que cela lève l'obligation des États de rembourser leur dettes avec intérêt aux banques privées concernées.

Aujourd'hui, dans le contexte de pré-crise systémique globale, le pouvoir détenu par les banques centrales, de création monétaire sans endettement ni intérêt, ou d'effacement des dettes publiques dont elles sont détentrices, pourrait bien être sollicité pour éviter le chaos.

Dans une perspective de transition écologique d'ampleur, les économistes Alain Granjean et Nicolas Dufrêne, ainsi que Gaël Giraud, proposent que le pouvoir de création monétaire de la BCE soit mis sous contrôle démocratique, avec possibilité de prêts sans intérêt, d'effacement de dettes, ou de subventions attribuées directement aux États, voire aux entreprises et aux particuliers, en contre partie de la mise en œuvre d'un grand plan de mutation écologique visant la neutralité carbone en 2050.

>>> *Extrait d'interview de Gaël Giraud sur ces propositions* https://youtu.be/krGE56V_-CM
Petit Diaporama explicatif de Gaël Giraud <https://www.facebook.com/gaelgiraud1970/>

Il va sans dire qu'une telle révolution monétaire rompant avec les dogmes en vigueur, impliquerait que les banques privées perdent leur rôle privilégié et très lucratif au sein du système financier aujourd'hui à l'œuvre. Les plus grandes banques privées étant trop importantes pour pouvoir être mises en faillite, il est certain qu'elles mettront

tout leur poids pour éviter ce scénario, et pour garantir qu'un tel projet de création monétaire par la banque centrale européenne leur soit plus profitable que néfaste.

Il y a donc un enjeu social et écologique majeur à imposer, par un rapport de force citoyen à la hauteur de la puissance des lobbies bancaires, que ce pouvoir de création monétaire :

1. soit placé sous contrôle citoyen et en gestion démocratique,
2. qu'il soit utilisé pour les intérêts sociaux et écologiques des populations
3. et qu'il ne puisse en aucun cas alimenter les profits ou la pérennisation du système qui nous propulse vers l'abîme.

>>> Voir autre petite vidéo explicative où [Gaël Giraud répond à la « Revue Projet »](#) concernant l'argent magique, le plan de relance, la dette publique détenue par la BCE et au final, concernant comment nous réapproprier, en tant que citoyens européens, cet outil monétaire

Au-delà de la mise de la BCE sous contrôle et directive du parlement européen comme le suggère Gaël Giraud, les euros créés sans dette ni intérêt hors système bancaire privé, pourrait être ciblés et réservés aux investissements et besoins écologiques et sociaux prioritaires. Ces euros ciblés pourraient notamment être attribués à des fonds ou banques spécifiques gérés démocratiquement par pays, régions ou territoires.

Si un tel renversement de paradigme monétaire et financier devenait réalité, il serait particulièrement

pertinent que la Sécurité Sociale et Écologique Universelle gérée démocratiquement par les citoyen.nes avec un engagement collectif fort en termes écologiques et sociaux, puisse être missionnée pour garantir l'utilisation la plus juste et adéquate de cette création monétaire ciblée, en la gérant au plus près des besoins, par et pour les populations.

Cette possibilité d'appropriation citoyenne de la création monétaire, comme bien commun inaliénable au service de l'intérêt général, nous semble mériter qu'on y travaille collectivement, avec la conviction qu'elle pourrait changer profondément les perspectives d'action, de lutte et de revendication des mouvements citoyens, syndicaux et politiques pour les années qui viennent.

Notons qu'un document du pôle économique de la CGT écrit durant la première crise du Covid19, explicite cette possibilité de création monétaire sans endettement ni intérêt de la part de la banque centrale. *Voir le document (page 11 au chapitre « Hélicoptère monétaire » notamment) téléchargeable via le lien :*

https://communecosocialiste.files.wordpress.com/2020/12/dette-publique-cgt-noteeco_n154cgt.pdf

Ce document n'est plus accessible sur le site de la CGT

Face à l'insécurité globale, la garantie de suffisance concernant l'essentiel

Compte-tenu de l'extrême gravité de la situation globale, on peut raisonnablement craindre qu'il soit très difficile de mobiliser le plus grand nombre dans le sens d'un changement radical de système, sans être en capacité d'assurer rapidement à toutes et tous les ressources et les moyens de vivre dignement au quotidien.

Dans le contexte où il va falloir mettre à l'arrêt les activités les plus destructrices, réduire toutes celles qui n'apportent rien à la collectivité, refinancer celles qui ont du sens et développer massivement toutes celles qui manquent aujourd'hui pour pouvoir relever les défis climatiques et sociaux, rien ne pourra être fait sans moyens financiers conséquents garantissant la suffisance et une forme d'abondance concernant l'essentiel.

Notons que le développement du système de sécurité et de protection sociale, dont la totalité de la population française a pu bénéficier depuis plusieurs décennies, est un atout fort dans un contexte de bouleversement qui pourrait exacerber toutes les peurs. Nous savons comment ces peurs peuvent être instrumentalisées pour mener à la « guerre des pauvres contre les pauvres » au profit des plus riches. Garantir collectivement la sécurité et la protection sociale du plus grand nombre pourrait être un antidote

puissant contre l'autoritarisme ou la dérive néofasciste qui menace.

Notons qu'il serait particulièrement pertinent de se réapproprier l'enjeu de la sécurité, qui est un réel besoin essentiel pour toutes et tous, via la protection et la Sécurité Sociale et Écologique telle qu'envisagée, plutôt que de laisser les tendances autoritaires, ou néofascistes à l'œuvre, en faire leur thème de prédilection.

Sachant qu'en dehors des postures idéologiques et de l'addiction aux profits de la part grands investisseurs privés, rien n'empêche l'effacement des dettes des États et la création monétaire autant que de besoin, il devient impératif de tout faire pour y recourir au plus vite pour l'intérêt de toutes et tous.

La nécessité d'une planification démocratique

La monnaie ne se mangeant pas, la seule limite réelle à la création monétaire en grande quantité est, en contre-partie, l'impératif de production de biens et de services répondant aux nécessités de l'ensemble de la collectivité.

Comme ce fût le cas après 1945 en France et en Europe, débouchant sur la période des trente glorieuses, il est essentiel que cette création monétaire massive permette de mobiliser rapidement et efficacement toutes les forces et les énergies humaines et créatives, afin de répondre de manière rapide et satisfaisante aux besoins

collectifs et individuels en termes d'alimentation, de logement, de santé, d'éducation, de culture, autant que de restauration des écosystèmes qui nous font vivre.

Pour y parvenir, sans risque de dérive autoritaire et oppressive, il semble crucial d'envisager la mise en œuvre d'un système de planification réellement démocratique, au sein du système de sécurité sociale et écologique universelle.

Les instances citoyennes, constituées pour assurer la gestion du système sécu selon le principe de démocratie ascendante, pourraient avoir la responsabilité d'organiser et d'orienter cette planification nécessaire, en donnant la possibilité à chacune et chacun d'y participer.

Ces instances auraient aussi la responsabilité de réguler la quantité de monnaie en circulation en rapport avec les besoins et la production de richesses utiles à l'ensemble.

Afin de faciliter la compréhension du système global ainsi évoqué, nous proposons un schéma de fonctionnement reprenant l'essentiel des points abordés précédemment.

[Ce schéma est téléchargeable ici](#)

Il est inspiré d'un [schéma de travail réalisé par le réseau salariat](#) dans le cadre de la réflexion collective concernant le projet de sécurité sociale alimentaire

Cette perspective de création monétaire au service du bien commun à l'échelle européenne est pour autant difficile à concevoir comme une perspective rapidement ou facilement atteignable.

Il semble donc utile d'envisager comment le système de sécurité sociale et écologique universelle envisagé pourrait engager la mutation nécessaire, sans attendre de se voir attribuer cette manne monétaire européenne que seule une lutte sociale et politique d'ampleur pourrait permettre.

Une monnaie sociale et écologique nationale

Un système complémentaire de l'euro dédiée à la Sécu

Que ce soit pour utiliser de manière ciblée la monnaie qui proviendrait de la Banque Centrale Européenne placée sous contrôle et directive démocratique, ou pour envisager la prise en main nationale du pouvoir de création monétaire avec une finalité écologique et sociale déterminée, il semble intéressant d'étudier les avantages que pourraient procurer la mise en œuvre d'une « monnaie Sécu » nationale, complémentaire de l'euro.

Plusieurs formes peuvent être prises en compte et conjuguées en termes de monnaies complémentaires de l'euro.

La première concerne les monnaies complémentaires dites monnaies locales. Le principe, expérimenté à petite échelle par une cinquantaine de monnaies locales en France, est qu'une fois les euros transformés en monnaie complémentaire dédiée à un territoire, cette monnaie n'est utilisable qu'entre membres, à l'intérieur du périmètre défini pour son utilisation. Cet impératif d'utilisation en circuit court peut donner à la monnaie concernée un rôle de stimulateur de la relocalisation des échanges, tout

en mettant en valeur l'engagement collectif à agir ensemble pour l'intérêt commun du territoire.

Si le territoire concerné est riche d'un écosystème économique en capacité d'interagir pour répondre aux besoins locaux, la monnaie locale peut ainsi devenir un support d'échange grandissant, symbolisant la volonté d'action commune locale. Cela s'observe particulièrement dans le cas de l'eusko, monnaie locale basque, qui a dépassé en 2018 le million d'équivalent euros circulant dans l'économie réelle du territoire. Même les collectivités locales sont impliquées dans son fonctionnement et dans son utilisation, permettant de payer en euskos bon nombre de services rendus par les collectivités.

Il est important de préciser que ces monnaies locales complémentaires, pour être légalement validées, ne peuvent être émises qu'en contrepartie du placement en banque d'une quantité équivalente d'euros. Cela signifie que de telles monnaies ne permettent pas de créer de la monnaie ou d'augmenter la masse monétaire circulant dans l'économie.

Pour dépasser cette limite réglementaire à la création monétaire, certains économistes envisagent à plus grande échelle la mise en œuvre de monnaie nationale fiscale complémentaire. Cela fut notamment pour Yánis Varoufáki lors de la crise grecque, même si les délais n'ont pas permis sa mise en œuvre.

L'émission d'une telle monnaie de crédit fiscal complémentaire à l'euro bancaire a l'objectif de permettre au gouvernement concerné d'injecter de la liquidité de façon autonome, efficace et ciblée

sans endettement. Ce système pourrait être utilisé notamment pour le règlement d'une part des salaires des fonctionnaires, des prestations sociales et des achats publics... L'État serait engager en contre-partie à accepter ce moyen de paiement à valeur euro pour le règlement des impôts. Cette garantie assurerait la confiance et l'acceptation sociale de la monnaie complémentaire en tant que moyen de paiement au niveau national.

Dans cette option, l'euro serait conservé en tant que monnaie commune de cours légal. Il serait complété par ce moyen de paiement national, adossé comme toute dette publique aux recettes fiscales à venir, et géré par le Trésor public ou par une institution indépendante selon une application transparente. Cet instrument de paiement serait maintenu à parité avec l'euro sans pour autant être convertible et négociable sur un marché des changes.

L'enjeu de ce système est de pouvoir mener des politiques alternatives aux politiques d'austérité, en répondant aux besoins sociaux au niveau national, sans remettre en cause l'unité de la zone euro. Il s'agit de se donner des marges de manœuvre nationales en évitant de se mettre en conflit direct avec les traités européens.

On peut noter qu'en France, avant le monopole de la création monétaire par la BCE et les banques, le « circuit du Trésor » a permis de financer la reconstruction après-guerre selon des principes similaires. De même, les « quasi-monnaies » émises par les provinces argentines entre 1984 et 2003, ont été couronnées de succès malgré la

relative faiblesse de leur adossement fiscal et l'instabilité économique nationale. Les conditions de succès de ces expériences sont connues : des négociations avec les syndicats de fonctionnaires et les PME, une émission modérée et contrôlée, un soutien populaire au projet politique incarné dans l'instrument monétaire.

Il existe une autre forme de création monétaire, à gérer collectivement au sein d'un réseau d'acteurs économiques déterminé, qui peut fonctionner de manière complémentaire et autonome par rapport à la monnaie de cours légal. C'est le « crédit mutualisé » ou « Barter » en anglais.

Il a été notamment mis en œuvre à grande échelle par les PME Suisses en 1934, pour compenser la crise économique sévissant alors sur les marchés extérieurs. 60000 PME suisses utilisent encore le nommé WIR dans leurs échanges entre elles. Cette monnaie particulière, appartenant à ses utilisateurs sans cours légal, est aujourd'hui officiellement intégré au système monétaire suisse.

Dans leur fonctionnement, il s'agit de systèmes d'échange inter-entreprise, pouvant intégrer des individus comme en Sardaigne. Leur principe repose sur la possibilité d'avoir des comptes négatifs pour les entreprises qui se fournissent en biens et services auprès des autres acteurs de la communauté. En contre-partie, les fournisseurs de biens et de service voient leurs comptes crédités en positif. La somme cumulée des débits et des crédits à l'échelle de l'ensemble du réseau reste égale à zéro. Il s'agit d'un système d'avances de type monétaire fondé sur la confiance mutuelle et

la solidarité entre les membres. Les membres définissent entre eux les règles permettant de gérer leur système de manière fiable.

Ces systèmes de crédit mutualisé, nombreux en Amérique du nord, se développent à plus petite échelle en Europe. Ils sont de fait compatibles avec les traités européens et rien n'empêche d'envisager la création d'un tel système à l'échelle nationale, comme pour le WIR suisse.

Associant les possibilités et caractéristiques spécifiques de ces différentes formes de monnaies complémentaires, on pourrait envisager la constitution d'une monnaie nationale « Sécu » dédiée au fonctionnement et au développement des activités conventionnées, en vue de répondre de la meilleure façon aux besoins et aux droits garantis par le système de sécurité sociale et écologique universelle.

Avec ou sans l'appui de la BCE

Dans la perspective optimiste d'un financement massif provenant de la banque centrale européenne, une part conséquente de cette « monnaie banque centrale » dédiée à la transformation écologique et sociale de l'économie, pourrait être transformée nationalement en « monnaie Sécu ». Cette « monnaie Sécu » à valeur euro ne pourrait être reconvertie en euro classique que de manière limitée, sous certaines conditions à définir démocratiquement. Cette spécificité en ferait un moyen concret garantissant une circularité de la

monnaie dans les échanges au sein du système de sécurité sociale et écologique universelle. Cela empêcherait la récupération de cette monnaie ciblée, par les marchés financiers et économiques extérieurs persistant. Ce système garantirait que la monnaie, créée en quantité par la banque centrale, avec des objectifs écologiques et sociaux que l'on exigerait ambitieux, reste utilisée dans le long terme avec cette finalité.

Stimulant la relocalisation solidaire des échanges entre les acteurs conventionnés, cette « monnaie Sécu » deviendrait ainsi une valeur monétaire à forte valeur éthique et symbolique, caractérisant l'ensemble de l'action collective pour le bien vivre commun et le soin à la Terre, hors logique de profit et d'exploitation destructrice.

Notons qu'en cas de crise majeure du système financier international, elle pourrait constituer une véritable alternative monétaire résiliente, qui serait à la fois éthique, sociale, écologique et solidaire.

Dans la perspective plus probable où la banque centrale européenne resterait fidèle aux principes édictés par le système aujourd'hui dominant, cette « monnaie Sécu » pourrait être utilisée comme outil de création monétaire nationale - à valeur euro et dans ce contexte sans possibilité de reconversion - en vue de développer le système sécu élargi et d'accélérer la mutation économique, sociale et écologique visée. Cette création monétaire nationale, gérée au sein du système sécu par et pour les personnes concernées, à la frontière du cadre juridique européen actuel, pourrait

permettre de répondre aux premiers objectifs de mutation des moyens de production et de consommation. Cette monnaie sécu, nationale et complémentaire de l'euro, pourrait anticiper la mise de la BCE sous contrôle et gestion démocratique.

Notons, qu'au sein même des traités européens en vigueur, la possibilité d'annulation des dettes publiques en contre-partie d'investissements massifs, de la part des États concernés, dans la transition ou la mutation écologique et sociale est déjà envisageable. Cela pourrait permettre à l'État, en période politiquement favorable, de subventionner le développement de la sécurité sociale et écologique mise en œuvre.

Au-delà de ce possible subventionnement d'État, voire de la BCE, le système de Sécurité sociale et écologique aurait à sa disposition plusieurs leviers monétaires, gérés en son sein et au service de son élargissement, à savoir, les cotisations en euros versées par les entreprises hors convention, la création d'une monnaie fiscale complémentaire qui pourrait être spécifiquement dédiée à la sécu, ainsi que la création monétaire de type crédit mutualisé au sein du réseau d'actrices et acteurs conventionnés.

La fourniture en produits, en matières premières ou en énergie ne pouvant être effectuée au sein du réseau sécu serait assurée grâce aux euros collectés via les cotisations sociales prélevées hors réseau conventionné. Les euros nécessaire au développement du système sécu, surtout en phase de démarrage, pourrait aussi être apporté sous forme de subvention par l'État, moyennant

décision démocratique interne au système sécu, pour éviter toute tentative de mise sous tutelle. L'ensemble des autres échanges seraient multipliés prioritairement au sein du réseau via la monnaie Sécu, associant ses différentes formes complémentaires. *Notons que la monnaie locale de Genève « le Léman » expérimente depuis plusieurs années un système de monnaie numérique cryptée cumulant sur des comptes personnels uniques des unités de monnaie locale, de crédit mutualisé et des euros, selon un procédé d'utilisation prioritaire prédéfini.*

Grâce à la création monétaire en monnaie utilisable uniquement au sein du réseau sécu, l'objectif serait de relocaliser les productions de biens et de services au sein du réseau conventionné, d'en améliorer les performances énergétiques, écologiques et sociales, et d'élargir progressivement le panel de droits garantis et les domaines d'activité concernés par le système de sécurité sociale et écologique universelle. Au sein du réseau sécu, géré de manière démocratique et collégiale par et pour les assurés sociaux et les actrices et acteurs conventionnés, il s'agirait d'identifier l'ensemble des activités nécessaires qui serait manquantes dans le réseau et de mettre en œuvre des stratégies de création d'activités correspondantes qui respectent les critères et modes d'organisation liés au conventionnement.

Misant sur l'effet « boule de neige » au sein des différents pays européens, les transformations profondes du système européen, impliquant la renégociation des traités qui le régisse, deviendraient plus facilement envisageables.

Les pistes ici évoquées nécessitent un travail beaucoup plus approfondi avant de pouvoir être concrètement envisagées, en précisant les étapes et les priorités à mettre en œuvre, en fonction des exigences et limites européennes, et du niveau de conflictualité que nous imaginons ou souhaitons mettre en place.

A ce stade, ces évocations ont pour objectif de montrer que nous avons de possibilités concrètes pour agir même au sein du cadre européen, avec plusieurs plans possibles, à étudier et à débattre en vue d'en retenir les plus pertinents selon les différents contextes envisageables.

Perspectives

La proposition ici énoncée n'est en rien exhaustive ni définitive. Elle souhaite être un outil d'échange, de travail et de construction collective pouvant permettre d'élaborer ensemble des perspectives fédératrices, capables d'engager une mobilisation commune transpartisane.

C'est avec intérêt que nous échangerons avec toutes les personnes, groupes et organisations que cette réflexion motivera.

Nous ne manquerons pas de solliciter largement toutes celles et ceux qui nous semblent potentiellement concernés, et que nous travaillerons avec les personnes qui souhaiteront avancer avec nous dans le sens proposé.

Vous remerciant d'avance de votre intérêt.

Quelques références bibliographiques et vidéos :

- *Un enjeu pour la reconquête de la sécurité sociale intégrale* - CGT
https://www.cgtservicespublics.fr/IMG/pdf/4_pages-la_cgt_et_les_complementaires.pdf
- *Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation*
<https://securite-sociale-alimentation.org/>
- « *Illusion financière* » de Gaël Giraud - éditions de l'Atelier, (29/03/2014)
- *La chronique de Gaël Giraud : Y a-t-il de l'argent magique ?* <https://fb.watch/3EHxc0HsVk/> (revue Projet)
- *Cataclysme économique mondial et chômage de masse : Ce qui nous attends en 2021* - émission sur Blast : https://youtu.be/L_vqi3nYWAs
- « *Une monnaie écologique* » de Alain Granjean et Nicolas Dufrêne - Édition Odile Jacob (13/02/2020)
- « *Une monnaie au service du Bien commun : libérer l'intérêt collectif du carcan de l'économie marchande* » de Philippe Derudder - Édition Yves Michel https://youtu.be/qaqW0mt_a4s